



DÉPARTEMENT FORMATION FÉDÉRALE
La formation des bénévoles au service du Tir sportif

« GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ALTERNANCE »

Formation « Animateur de club »
FFTir



F.F.TIR
2013-2016



PRÉAMBULE

Afin d'optimiser le stage de mise en situation en club, le département formation fédérale de la FFTir a mis l'accent pour l'olympiade 2013-2016 sur l'alternance et le tutorat. Ce « Guide de l'alternance » a pour objet d'aider l'ensemble des acteurs à la mise en place de ce dispositif. Il est un complément au « Livret de formation » du stagiaire, outil privilégié de ce système.

Pour bien connaître les attendus de la formation animateur, n'hésitez pas à consulter le règlement dans l'espace formation du site Internet FFTir :

http://www.fftir.org/fr/devenir_animateur

Vous souhaitant une bonne lecture et restant à votre disposition et à votre écoute tout au long de la mise en œuvre de ce projet.

Le département formation fédérale FFTir

SOMMAIRE

1 Les acteurs de la formation.....	3
2 Le stagiaire et l'alternance.....	5
2.1 La vision du stage.....	5
2.2 L'utilisation du livret de formation.....	5
3 La structure d'alternance : le club FFTir.....	5
3.1 Accueillir un stagiaire c'est :.....	6
3.2 Le positionnement du stagiaire dans la structure d'alternance.....	6
3.3 Les différentes actions que le stagiaire doit conduire dans sa formation.....	6
4 Approche globale sur le tutorat.....	8
4.1 Qu'est ce qu'un tuteur ?.....	8
4.2 La Problématique du tutorat.....	8
5 Les différentes fonctions du tuteur.....	10
5.1 Fonctions du tuteur dans la relation tuteur - stagiaire.....	10
5.2 Actions de tutorat dans la relation tuteur - centre de formation.....	11
6 Le rôle du centre de formation – ligue - dans l'alternance.....	12
7 Conclusion.....	12

Les acteurs de la formation

Structures d'alternances les clubs FFTir

- Favorise l'acquisition des compétences relatives aux fonctions d'animateur du stagiaire.
- Met à disposition les moyens nécessaires pour acquérir ces compétences.
- Permet au(x) tuteur(s) d'assurer sa

Tuteur interne et / ou externe

- Facilite l'intégration dans la structure d'accueil.
- Transmet ses compétences.
- Soutien, aide le stagiaire.
- Assure un lien entre la structure d'alternance et les formateurs.

Stagiaire

- Est acteur de sa formation donc met tout en œuvre pour la réussir et s'intégrer en tant qu'animateur dans la structure.
- Respecte les règles du club et de la ligue.

La FFTir

- Vérifie le bon déroulement de la formation.
- Supervise ou organise directement les certifications.
- Délivre le diplôme.

La Ligue

- Accompagne l'accès au diplôme.
- Organise l'acquisition des compétences.
- Développe un partenariat avec la structure d'accueil et les différents formateurs (y compris tuteurs).

Dans les parties suivantes, nous allons faire un point particulier sur le rôle de chaque acteur.

1 Le stagiaire et l'alternance

Si nous choisissons de commencer par le stagiaire, c'est qu'il est au centre du dispositif de formation. Il a un rôle majeur dans la réussite de la mise en place de l'alternance et sa principale mission est **d'être acteur de sa formation** ! Nous avons listé ci-dessous quelques pistes qui peuvent vous aider.

1.1 La vision du stage

Être stagiaire dans un dispositif d'alternance, c'est considérer que le temps de stage est un temps de formation à part entière et qu'il peut être mis à profit pour :

- approfondir et valider ses motivations et son projet d'encadrement bénévole au sein du club,
- participer à l'amélioration des secteurs du club en lien avec la fonction d'animateur (accueil, découverte ...) au travers de la mise en place du projet à mettre en place dans le cadre de la formation,
- profiter de l'expérience de son tuteur et des personnes ressources identifiées dans le club,
- faire sa place progressivement au sein de l'équipe d'encadrement du club.

1.2 L'utilisation du livret de formation

Le « Livret de formation » est l'outil privilégié de l'alternance. Il devrait être vécu, non comme une contrainte administrative, mais bien comme **un outil pédagogique au service de la formation**. Aussi, s'il est rempli dans cet esprit, il :

- incite à une pratique réflexive sur ses activités,
- permet les échanges entre tous les acteurs (notamment tuteurs et formateurs), surtout s'il est mis en ligne sur internet (espace partagé dropbox par exemple),
- permet la validation de la formation, car il peut servir de support de rapport de stage !

Le stagiaire doit donc se situer dans une logique d'acquisition de compétences à mettre au service de la structure d'accueil !

2 La structure d'alternance : le club FFTir

Former un stagiaire dans sa structure (club, ligue...) implique de s'inscrire dans une certaine démarche que nous allons essayer de synthétiser ci-dessous.

2.1 Accueillir un stagiaire c'est :

Avant tout **s'inscrire dans une démarche d'apports réciproques**. En effet, en ouvrant ses portes à un stagiaire (même s'il faisait partie du club avant, vous l'accueillez avec un nouveau statut) le club entre dans l'échange et le partage réciproque avec le stagiaire.

Le stagiaire arrive avec sa propre personnalité, ses compétences, ses manques par rapport au profil d'animateur dans la structure et va se transformer au cours de la formation en acquérant de nouvelles compétences qu'il mettra au service de la structure d'accueil.

La structure, quant à elle, a su développer un mode de fonctionnement qui lui permet d'accueillir un nombre de licenciés suffisant pour faire vivre le club. Elle a ses atouts et ses contraintes que le stagiaire devra apprendre à connaître avec un nouveau regard.

Aussi, pour que le temps de formation soit profitable à chacune des parties, le stagiaire comme les responsables de la structure doivent se mettre dans une posture d'écoute favorable aux changements et à l'innovation.

Accueillir un stagiaire c'est donc :

- impliquer le stagiaire dans la vie de la structure,
- s'inscrire dans une démarche dynamique pour accepter les nouvelles idées et discuter des projets que le stagiaire devra mettre en place dans le cadre de sa formation,
- s'inscrire dans une démarche de remise en question, d'accompagnement, d'ouverture.

2.2 Le positionnement du stagiaire dans la structure d'alternance

Il est important que le stagiaire comme le tuteur soit clairement **identifiés et positionnés** dans la structure par rapport :

- aux élus du club,
- aux licenciés pratiquants et leur entourage (ex : parents des enfants de l'école de tir),
- aux membres de l'équipe de bénévoles du club (animateurs, initiateurs...).

Ce positionnement doit se faire le plus tôt possible afin de faciliter l'intégration du stagiaire. Dans le cas où ce dernier faisait déjà partie du club au préalable, il est important de marquer le changement de statut nécessaire à la réalisation de nouvelles tâches liées aux fonctions d'animateur. Il est donc judicieux que le stagiaire puisse participer à l'AG et à d'autres réunions liées à la vie du club.

2.3 Les différentes actions que le stagiaire doit conduire dans sa

formation

Il est important que le club sache au préalable les actions que devra conduire le stagiaire de façon à pouvoir identifier s'il est en mesure de conduire ces actions en son sein ou si une partie de l'alternance doit se faire en partenariat avec une autre structure. Nous avons listé les principales actions ci-dessous :

Actions à mettre en œuvre par le stagiaire	Implication pour la structure d'alternance
Réalise le projet lié au stage en alternance	La structure doit travailler en partenariat avec le stagiaire pour croiser les envies et les compétences de ce dernier avec les besoins de la structure
Accueil les nouveaux pratiquants	Mettre en place ces activités au sein du club pour que le stagiaire puisse vivre ces différentes situations Accompagner le stagiaire pour accomplir ces tâches, l'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires pour être en capacité de les effectuer progressivement en autonomie
Réalise des séances de découverte	
Assure les fonctions de chef de pas de tir	
Encadre les séances de tir contrôlées	
Participe à des journées portes ouvertes ou réalise des actions de promotion sur/ou en dehors de la structure	
Participe au dispositif « Cibles Couleurs », sur les niveaux blanc et jaune en Pistolet et Carabine	
Pratique personnelle (Carabine, Pistolet ou Plateau)	Laisser du temps au stagiaire pour approfondir sa pratique personnelle
Réalise les tâches administratives et/ou logistiques (matériel)	Accompagner le stagiaire pour accomplir ces tâches, l'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires pour les effectuer progressivement en autonomie
Participe à la vie associative du club	Inviter le stagiaire à assister à des réunions d'encadrants du club, AG...

Au regard de ce descriptif, on comprend que la structure d'alternance n'est pas un simple lieu d'accueil au sens géographique mais bien un espace dynamique riche d'échanges et lieu d'expérimentation où les responsables restent maître à bord de leur structure, mais restent ouverts aux propositions de projets, d'évolution apportées par l'accueil du stagiaire sous le regard du tuteur.

3 Approche globale sur le tutorat

3.1 Qu'est ce qu'un tuteur ?

« Il est un chaînon essentiel dans l'équipe des formateurs. Il apporte une aide individualisée et contractualisée avec le stagiaire. Sa fonction d'accompagnement et de soutien fourni des aides à l'apprenant lui permettant d'expérimenter, de construire, d'assimiler des « savoirs en action » pertinents » extrait du « Livret référentiel des formations » du ministère des sports.

Sa place est donc déterminante dans un processus de formation par alternance, car il doit **faire le lien entre les situations didactiques et théoriques abordées en centre de formation et les situations réelles rencontrées sur une structure d'accueil** dans le but d'acquérir les compétences nécessaires aux activités d'animateur.

À ce titre **le tuteur fait partie intégrante de l'équipe pédagogique et la structure d'accueil est un lieu de formation à part entière**. Aussi, étant donné l'importance et la place donnée au tuteur dans ce dispositif de formation, il est demandé :

- Un niveau minimum :
 - d'un Brevet fédéral animateur de club (depuis 3 ans), ou un initiateur, BFE 1 ou 2 ayant une expérience dans la fonction d'animateur et labellisé ou s'engageant à être labellisé « Cibles Couleurs »,
 - dans le cas où le club n'en disposerait pas, le RFL peut désigner un tuteur externe le plus souvent membre de l'Equipe Technique Régionale (ETR).
- Un engagement moral matérialisé par la convention de stage de mise en situation (cf. « Livret de formation » du stagiaire).

3.2 La Problématique du tutorat

Lors de sa formation, le stagiaire est confronté à deux types d'activités : d'un côté une acquisition de connaissances et de savoir-faire en centre de formation, de l'autre une activité de production avec la résolution de problèmes concrets en structure d'alternance.

La fonction tutorale revêt donc un caractère dynamique et pédagogique pour transférer des éléments de savoir en situation réelle. **Toute la problématique du tuteur sera de développer des situations formatives sur le lieu du club favorable au développement en action** des savoirs, savoir-faire et savoir-être du « métier » d'animateur de club.

Aussi, de même que le stagiaire doit développer des compétences, le tuteur doit mobiliser des ressources pour exercer son activité dans les domaines suivants :

- technique,
- pédagogique, capacité à transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être en relation avec le métier en utilisant différentes méthodes pédagogiques (expliquer, montrer, mettre en situation...),
- relationnel, capacité à communiquer avec le stagiaire, écouter et transmettre, entretenir les liens avec les responsables de la structure mais aussi la ligue,
- encadrement ou managéral, capacité à élaborer un parcours de formation, réguler les dysfonctionnements et promouvoir l'autonomie.

Nous allons voir quelles sont les différentes fonctions du tuteur où vous aurez à mettre en œuvre ces compétences.

4 Les différentes fonctions du tuteur

Il est évident que chaque stagiaire progresse et rencontre des difficultés qui lui sont spécifiques. Cependant, on peut identifier deux points essentiels de la fonction tutorale : la formation centrée sur la relation entre le tuteur et stagiaire et le partenariat entre le club de tir et la ligue.

4.1 Fonctions du tuteur dans la relation tuteur - stagiaire

- **Il accueille et facilite l'intégration et le positionnement du stagiaire** dans la structure d'alternance.

Pour construire une relation positive basée sur la confiance, il est important de fixer un cadre au tutorat, le mémento d'entretien (cf. « Livret de formation ») est un outil important. Le tuteur et le stagiaire pourront s'y référer pour réguler leurs actions au cours de la formation.

- **Il coordonne** le parcours du stagiaire dans le club, notamment pour rappeler les points définis dans l'étape précédente et assurer la communication avec la ligue. **L'outil de communication privilégié sera le « Livret de formation »**. Dans le cadre de cette coordination, le tuteur veillera à mettre le stagiaire en relation avec les acteurs susceptibles de favoriser son intégration ou de résoudre certaines difficultés.
- **Il accompagne** le stagiaire dans ses apprentissages tout au long de son parcours notamment en l'aidant à faire le lien entre un cadre théorique et l'expérience de terrain et :
 - il lui transmet sa culture du Tir sportif et du club,
 - il lui transmet des éléments de connaissances, de savoir-faire et savoir-être indispensables à la pratique et l'enseignement du Tir sportif,
 - il le soutient et le motive pendant cette période de formation induisant des remises en cause permanentes.

Pour se faire le tuteur et le stagiaire organiseront des temps :

- en amont des actions (séances pédagogiques, étapes du projet...), le tuteur aide le stagiaire à identifier les situations les plus riches en potentialités d'apprentissage puis à organiser, prévoir et anticiper ses actions (notamment par la verbalisation) et identifier les résultats attendus,
- pendant des actions pour observer, sécuriser, ajuster si nécessaire...
- après les actions pour échanger, analyser, prendre du recul (identifier les modes opératoires utilisés) et envisager des remédiations,

- de façon ponctuelle des entretiens pourront être fixés pour faire le point.
- **Il évalue** le parcours du stagiaire notamment son comportement en situation, ses activités, ses acquis et ses manques ou difficultés, ainsi que sa progression au travers des outils proposés dans le livret de formation.

4.2 Actions de tutorat dans la relation tuteur - centre de formation

- Il participe aux réunions de coordination organisées par la ligue.
- Il s'approprie les objectifs de la formation et ceux de l'alternance notamment à l'aide de ce guide.
- Il remplit le document attestant que le stagiaire a suivi la formation en structure d'accueil.
- Il utilise les outils à sa disposition dans le « Livret de formation ».
- Il participe éventuellement aux évaluations organisées par la ligue.

5 Le rôle du centre de formation – ligue - dans l’alternance

La ligue est dans une logique de formation, son rôle est d’organiser l’alternance afin d’offrir au stagiaire les meilleures conditions d’apprentissage. Pour se faire elle doit notamment :

- **développer le partenariat avec les clubs** et cela commence par la signature de la convention de stage par le RFL (cf. « Livret de formation »),
- **envisager la formation dans une logique d’appropriation des compétences** et non uniquement de transmission de savoirs,
- **organiser la formation** en donnant des pistes d’action pour les intersessions et en prévoyant des moments de retours d’expérience,
- **adapter, transmettre et utiliser les outils de l’alternance** créés par le département formation fédérale de la FFTir (le présent guide et le « Livret de formation »),
- **organiser la formation des tuteurs** (un des objectifs sur l’olympiade est, pour chaque ligue, de créer progressivement un réseau de tuteurs).

6 Conclusion

Un des objectifs du département formation fédérale sur cette olympiade est la mise en place de l’alternance et du tutorat sur l’ensemble des formations gérées et mises en œuvre par la FFTir. **Ce guide devrait avoir éclairci votre vision de ce système de formation et précisé votre rôle au sein de ce dispositif.**

Conscient des évolutions que cette mise en place entraîne autant dans la conception que dans la mise en œuvre des formations, nous tenons à préciser, dans cette conclusion, **la nécessité d’une mise en place progressive sur l’olympiade.** En effet, les moyens nécessaires à la réussite de ce projet tel que la création d’un réseau de tuteurs, les changements durables sur la vision de la formation, s’envisagent sur la durée.

Aussi, si la mise en place progressive de l’alternance apparaît comme une nécessité, il n’en demeure pas moins que cette vision de la formation fonctionnera uniquement si **chacun des acteurs s’investi dans la formation et travaille en respectant le principe de la coresponsabilité et à parité d’estime !**